



OBSERVATOIRE DE LA DÉONTOLOGIE ET DE L'ÉTHIQUE DANS LES MÉDIAS

01 BP : 6694 Cotonou Tél : (229) 21 37 42 59 / 97 646 105

E-mail : odemdubenin@gmail.com Site web : <http://odembenin.org>

COMMUNIQUE DU PRESSE

« Du professionnalisme pour assurer l'indépendance »

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la liberté de presse ce 3 mai 2017, l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias (ODEM), après avoir observé les médias du Bénin, les citoyens et les institutions de la République face à l'utilisation de l'information constate que:

- ✓ des citoyens pour assouvir des intérêts personnels ou corporatistes peuvent manipuler des informations ;
- ✓ des citoyens démarchent des canaux de diffusion de l'information pour véhiculer des informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude ne sont pas souvent établies ;
- ✓ des citoyens ignorent les textes encadrant l'environnement et l'exercice de la profession de journaliste en République du Bénin;
- ✓ plusieurs pratiques violent le Code de l'information et de la communication en République du Bénin et le Code de déontologie de la presse béninoise;
- ✓ des responsables d'organes ignorent des dispositions des textes précités et de la Convention Collective applicable au personnel de la presse au Bénin;

- ✓ des journalistes se méprennent au quotidien dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information;
- ✓ des faits attribuables à la corruption de la presse sont soulevés;
- ✓ des institutions de la République trainent à faciliter l'application harmonieuse des lois devant régir la profession;

Face à cet état des lieux qui n'augure pas d'un bon exercice de la profession de journaliste et de la bonne animation de la vie politique économique et sociale avec de l'information saine et respectueuse des droits humains et la sauvegarde des règles de la démocratie;

L'ODEM lance un appel à toutes les composantes de la Nation béninoise afin que:

- chaque citoyen prenne contact avec les textes relatifs à la presse pour en connaître les contenus;
- chaque citoyen s'engage à les respecter et à dénoncer ceux qui les violent;
- les institutions en charge de la bonne application des textes de loi et règlements s'y obligent;
- les responsables d'organes et entreprises de presse améliorent leur respect du Code de déontologie et la Convention Collective applicable au personnel de la presse;
- les journalistes fassent preuve de prudence, de discernement et de professionnalisme dans le traitement des informations et déclarations en toutes circonstances afin de ne pas mettre en péril la paix sociale et la cohésion nationale;
- un sens aigu de responsabilité anime en permanence tous les patrons d'organe de presse en République du Bénin.

Tout en souhaitant une bonne célébration de la journée internationale de la liberté de presse à tous, l'ODEM compte sur la compréhension de chaque citoyen pour que les medias béninois contribuent plus au développement de la nation qu'à créer ou entretenir des conflits ou des luttes claniques.

Fait à Cotonou, le 3 mai 2017

Pour l'ODEM, le Président

Guy Constant EHOUMI